

Député de la 14^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône
Maire du Puy Sainte Réparate
Membre de la Commission de la Défense Nationale
et des Forces Armées

Mme Valérie DECOT
Présidente du Syndicat des Architectes 13
130 Avenue du Prado
13008 MARSEILLE

Aix-en-Provence, le 13 novembre 2014

R20141208-080

*Objet : Rendez vous avec le Président de l'Union des Maires 13
Réf : 141113-130 JDC/POS*

Madame la Présidente,

Lors de notre rencontre, vous m'avez détaillé les importantes difficultés connues actuellement par votre profession. Alors même que les architectes remplissent une fonction essentielle dans le développement de nos villes et villages, les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur leur travail sont nombreuses et de nature différente.

Parmi ces freins, il est possible de souligner le décalage existant entre la définition d'une exigence architecturale de qualité et l'organisation de la commande publique. C'est pourquoi vous menez une démarche de sensibilisation vis à vis des élus afin de pouvoir échanger avec eux sur les enjeux de votre travail.

Très attentif aux questions que vous soulevez, et convaincu de la nécessité d'approfondir le dialogue entre élus et architectes pour dépasser un nombre significatif de dysfonctionnements, j'ai écrit au Président de l'Union des Maires, M. Georges CRISTIANI, pour lui demander de vous recevoir et de s'entretenir avec vous des sujets qui vous préoccupent.

Je ne manquerai pas de vous informer du retour qui me sera adressé. Dans l'attente, je reste à votre disposition et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, en l'assurance de mes salutations distinguées.



Jean-David CIOT
Député d'Aix et du pays d'Aix